



COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2021

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue mercredi le vingt-huitième (28^e) jour du mois d'avril deux mille vingt-et-un à 19h30, par visioconférence, tel que prévu par l'arrêté ministériel numéro 2020-029 du 26 avril 2020 et en vertu du décret ministériel numéro **570-2021 du 21 avril 2021** concernant le renouvellement de l'état d'urgence sanitaire conformément à l'article 119 de la Loi sur la santé publique

Sont présents

Mme Sonya Lapointe, conseillère # 1
M. André Choinière, conseiller # 2
Mme Isabelle Laurent, conseillère # 3
M. Ghislain Quintal, conseiller # 5
M. Éric Rioux, conseiller #6

Formant quorum, sous la présidence de Madame Dominique Martel, agissant à titre de présidente d'assemblée

Secrétaire d'assemblée : Madame Sophie Bélair Hamel

1. OUVERTURE

2. ORDRE DU JOUR

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1 CONTRAT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

3.2 POSTE D'AIDE À LA VOIRIE

3.3 RÉGIME DE RETRAITE (RPA)

4. TRÉSORERIE

4.1 FACTURATION DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME DE STANBRIDGE, CONCERNANT L'AIDE À LA VOIRIE.

4.2 COMPTES À PAYER

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. VOIRIE MUNICIPALE

6.1 DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME DE STANBRIDGE CONCERNANT LA POSSIBILITÉ DE FOURNIR LE SERVICE DE RECHARGEMENT DES ACCOTEMENTS

6.2 DÉPÔT DE LA DEMANDE D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VIA LE PROGRAMME PARTICULIER D'AMÉLIORATION (PPA-CE)

6.3 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR ASSISTANCE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE 2021

7. CLÔTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

2. ORDRE DU JOUR

2021.04081

IL EST PROPOSÉ PAR ÉRIC RIOUX
APPUYÉ PAR ISABELLE LAURENT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE l'ordre du jour proposé le 28 avril 2021 soit approuvé.
ADOPTÉE

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1 Contrat de l'inspecteur municipal

2021.04082

ATTENDU QUE les membres du conseil confirment avoir pris connaissance du contrat de travail à être signé entre la Municipalité et Monsieur Michel Brais;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR ANDRÉ CHOINIÈRE
APPUYÉ PAR SONYA LAPOINTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise la mairesse, Madame Dominique Martel, à signer le contrat au nom de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge.

ADOPTÉE

3.2 Poste d'aide à la voirie

2021.04083

ATTENDU QUE le conseil était enclin au partage d'une ressource, d'aide à la voirie, avec la municipalité de Notre-Dame de Stanbridge;

ATTENDU QUE l'offre d'emploi a généré sept candidatures;

ATTENDU QU'après une présélection, trois candidats ont été retenus pour une entrevue exhaustive en visioconférence;

ATTENDU QU'une candidature fait l'objet d'une recommandation par le maire et la directrice générale de Notre-Dame-de-Stanbridge, ainsi que la mairesse et la directrice générale de Saint-Ignace-de-Stanbridge.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR GHISLAIN QUINTAL
APPUYÉ PAR ÉRIC RIOUX
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité de Notre-Dame de Stanbridge embauche Madame Alexandra Morin à titre d'aide à la voirie à compter du lundi 26 avril 2021.

ADOPTÉE

3.3 Régime de retraite (RPA)

2021.04084

ATTENDU QUE la municipalité à présentement un régime de retraite numéro G000323;

ATTENDU QU'elle offre présentement l'opportunité à ses employés d'avoir un ratio 5% employé et 5% employeur;

ATTENDU QU'en date du 1 mai 2021 la municipalité désire encourager la rétention long terme de son personnel;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR SONYA LAPOINTE
APPUYÉ PAR ANDRÉE CHOINIÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité désire offrir en date du 1 mai 2021 l'opportunité à ses employés d'avoir un RPA bonifier selon l'ancienneté. Entre 0 et 10 ans, la division se fera aux termes de 5%

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

employé et 5% employeur. Entre 10 et 15 ans, la division se fera aux termes 6% employé et 6% employeur. Entre 15 et 20 ans, la division se fera aux termes de 7% employé et 7% employeur.

ADOPTÉE

4. TRÉSORERIE

4.1 Facturation de la municipalité de Notre-Dame de Stanbridge, concernant l'aide à la voirie.

2021.04085

ATTENDU QU'une aide à la voirie a été engagée par la municipalité de Notre-Dame de Stanbridge.

ATTENDU QUE cette ressource sera partagée entre nos deux municipalités, à raison de 16h par semaine.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE LAURENT
APPUYÉ PAR GHISLAIN QUINTAL
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité de Notre-Dame de Stanbridge facturera les heures effectuée par la ressource sur le territoire de Saint-Ignace-de-Stanbridge, une fois par mois.

ADOPTÉE

4.2 Comptes à payer

2021.04086

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation de compétence dévolue à la direction générale, ainsi que les autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises par le conseil municipal lors des séances précédentes;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et dépenses autorisées, ainsi qu'en vertu de la délégation de compétence de la direction générale;

QUE le conseil approuve les dépenses présentées sur la liste des comptes payés ainsi que les comptes à payer et autorise leurs paiements.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR GHISLAIN QUINTAL
APPUYÉ PAR ANDRÉ CHOINIÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. VOIRIE MUNICIPALE

6.1 Demande de la Municipalité de Notre-Dame de Stanbridge concernant la possibilité de fournir le service de rechargement des accotements

2021.04087

CONSIDÉRANT la demande de la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge a déposé au conseil ;

POUR CES MOTIFS :
IL EST PROPOSÉ ISABELLE LAURENT
APPUYÉ PAR SONYA LAPOINTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

QUE le conseil de Saint-Ignace-de-Stanbridge accepte de fournir le service de rechargement avec main d'œuvre, des accotements pour un montant de 110 \$ par heure.

QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge devra fournir la pierre nécessaire au rechargement des accotements.

ADOPTÉE

6.2 Dépôt de la demande d'aide à la voirie locale via le Programme particulier d'amélioration (PPA-CE)

La directrice générale confirme que la demande d'aide à la voirie locale a été déposée auprès de la députée Isabelle Charest au montant de 60 000\$ pour des travaux de resurfaçage.

6.3 Offre de services professionnels pour assistance technique et administrative 2021

2021.04088

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'avoir de services d'accompagnement professionnel pour des expertises techniques et administratives concernant divers dossiers présent au PTI (Plan triennal d'infrastructure) ;

CONSIDÉRANT l'offre datée du 16 avril 2021 par Tetra Tech QI;

IL EST PROPOSÉ PAR ÉRIC RIOUX
APPUYÉ PAR GHISLAIN QUINTAL
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE ce conseil accepte l'offre de Tetra Tech QI pour l'offre de services professionnels pour assistance techniques et administrative, au montant de 10 000\$.

QUE l'offre datée du 16 avril 2021, soit considérée comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme si elle y était tout au long reproduit ;

ADOPTÉE

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

7. CLÔTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE

2021.04089

ATTENDU QUE l'ordre du jour est épuisé ;

IL EST PROPOSÉ PAR ANDRÉ CHOINIÈRE
APPUYÉ PAR ISABELLE LAURENT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil déclare la clôture de l'assemblée ;

Il est 19h55.

ADOPTÉE

Dominique Martel
Mairesse

Sophie Bélair Hamel
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Dominique Martel, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Dominique Martel, mairesse